

Conditions Générales – Règlement

Cours collectifs enfants

1. Objet

Les présentes Conditions Générales - Règlement régissent les relations entre **E.C School**, ci-après « le Prestataire », et les parents ou représentants légaux inscrivant leur enfant à des **cours collectifs pour enfants**. L'inscription vaut acceptation sans réserve des présentes CG- Règlement.

2. Inscriptions et formules

- Les cours collectifs sont proposés pour différentes tranches d'âge selon le planning annuel.
- Les inscriptions sont nominatives et **non transférables**.

3. Paiement

- Les cours collectifs sont **payables anticipativement** dès l'inscription.
- Des **frais de dossier d'un montant forfaitaire de 10 €** sont facturés **une seule fois par année scolaire**.
- Une séance d'essai est possible au prix forfaitaire de 20€. Payable anticipativement ou sur place.
- Le paiement est à effectuer selon les modalités indiquées par le Prestataire.
- Le **prix des cours annuels** doit être **réglé en une seule fois** pour bénéficier du tarif annuel.
- En cas de paiement en plusieurs fois, le **tarif semestriel** sera appliqué.

4. Absence

- Toute absence doit être **signalée par email** avant le début de la séance.

5. Horaires et ponctualité

- Les **horaires de début et de fin de séance sont fixes et non modifiables**.
- Les parents s'engagent à **venir chercher leur enfant à l'heure**.

- Les enfants peuvent arriver **maximum 10 minutes avant le début de la séance**.

- E.C School se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect des horaires.

6. Planning et organisation

- Les parents s'engagent à **respecter le planning des cours collectifs**.
- Le planning est **consultable sur le site internet d'E.C School** et également disponible **en version papier**.

7. Matériel

- Chaque enfant doit **apporter à chaque cours son matériel et les fournitures nécessaires** (crayons, feuilles de cours sont fournis sur place), soit dans une **farde avec des chemises en plastique**, soit dans un **porte-folio avec des fiches plastiques**.

8. Responsabilité

- Les enfants restent sous la responsabilité du Prestataire **pendant la durée de la séance**.
- Les parents s'engagent à fournir toute information médicale nécessaire concernant leur enfant.

9. Litiges

- En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.
- À défaut d'accord, les juridictions compétentes seront saisies.

10. Acceptation

- L'inscription à un cours collectif pour enfants vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales - Règlement.

